

L'IA agentique ouvre un nouveau chapitre pour le Big Data



Xiadong Bao

Gérant principal du fonds
EdR Fund Big Data*
chez Edmond de Rothschild
Asset Management (France).

L'essor de l'intelligence artificielle (IA) agentique ouvre un nouveau chapitre du cycle technologique. En permettant à des « agents » d'IA d'enchaîner des tâches, de se connecter à des systèmes tiers et de piloter des processus réels, cette vague fait exploser la croissance des données et redéfinit les besoins d'infrastructure, au bénéfice de certains acteurs clés, du edge cloud à la robotique industrielle.

Parallèlement, l'arrivée annoncée de mégalIPO (introduction en bourse) comme SpaceX, Anthropic ou OpenAI ravive le souvenir de la bulle internet et pose la question d'une juste valorisation dans un marché dominé par les flux. Dans ce contexte, comment distinguer les gagnants durables du simple bruit de marché ? Réponse avec Xiadong Bao, Gérant principal du fonds EdR Fund Big Data.

*L'identité du gérant du fonds présenté dans ce document peut changer pendant la durée de vie du produit.





Est-ce que l'IA agentique est à un « point d'inflexion » et en quoi est-ce différent de la vague IA que nous avons déjà connue ?

Premièrement, la grande différence aujourd'hui réside dans le fait que **l'IA agentique ne se contente plus de répondre à une requête (comme les chatbots de l'IA générative), elle enchaîne des tâches, interagit avec des systèmes tiers et peut piloter des processus entiers.** Cela change la trajectoire de la demande en tokens (les requêtes à traiter), qui devient elle-même déterminante dans l'explosion de la demande de puissance de calcul nécessaire.

Deuxième élément clé, **les plans d'investissement des acteurs de l'IA ne sont plus calculés sur la base d'indicateurs financiers comme le Retour sur Capital Investi (ROIC), mais sur la consommation future de tokens.** Cela renforce donc la dynamique exponentielle des besoins en puissance de calcul, en capacité de stockage et en bande passante, et remet au centre la question du financement de ces plans de capex (dépenses d'investissement), qui reste largement ouverte. Google a traité 3,2 quadrillions de tokens par mois¹, soit 7 fois plus qu'il y a un an. L'univers du Big Data n'en finit pas de progresser considérablement !

Quelles sont les conséquences de cette nouvelle dynamique sur l'infrastructure ?

Les grands bénéficiaires restent les fournisseurs d'infrastructures les mieux positionnés : *edge cloud*, réseaux, cybersécurité (comme Akamai²) et, en aval, les acteurs capables d'ancrer cette puissance de calcul dans le monde physique, notamment via la robotique industrielle. La logique reste la même : si la demande en puissance de calcul et en données s'envole, c'est parce que l'IA est en mesure de piloter des processus réels.

Des sociétés comme Fanuc² bénéficient d'un environnement où les robots deviennent les exécutants privilégiés de ces agents d'IA, alors que la quantité de données issues des chaînes de production augmente très rapidement. Autrement dit, **l'IA agentique ne contribue pas uniquement à créer des tokens, elle génère également une demande pour une robotique plus intelligente, plus dense et plus étendue.**

1. Source : Google I/O, mai 2026.

2. Les informations sur les valeurs contenues dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution future des cours desdites sociétés, ni, le cas échéant, sur l'évolution probable des cours des instruments financiers que ces sociétés pourraient émettre. Toute information contenue dans le présent document ne peut être interprétée comme une sollicitation d'achat ou de vente de ces actions. La composition du portefeuille peut changer à l'avenir.



Nous avons investi dans Fanuc² il y a près de deux ans. Leader mondial de la robotique industrielle (un robot sur cinq installé dans le monde est un robot Fanuc³), l'entreprise dispose d'un accès unique à des données industrielles réelles, indispensables pour entraîner les algorithmes d'IA. Cela lui permet d'être à la pointe dans de nouveaux domaines comme la maintenance prédictive, alors que son modèle d'affaires reste porté par des thématiques connexes comme la raréfaction de la main d'œuvre ou les relocalisations.

Comment appréhendez-vous les IPO comme SpaceX, Anthropic, OpenAI ?

Nous pouvons d'ores et déjà souligner le caractère démesuré des opérations envisagées. **Si l'on prend pour parallèle la bulle internet de 1995-2000, près de 800 milliards de dollars de capitalisations boursières avaient été financés via des IPOs sur les marchés américains. Aujourd'hui, avec la seule IPO de SpaceX, nous dépassons déjà ces niveaux de valorisation.** Et nous devrions observer des ordres de grandeur comparables pour les IPOs d'Anthropic ou d'OpenAI – alors même que les capacités d'autofinancement de ces trois acteurs restent limitées.

Nous sommes incontestablement dans un marché de flux, où le prix des actifs reflète avant tout le jeu de l'offre et de la demande de papier au moment de l'IPO et reste assez éloigné des fondamentaux. Ce type d'environnement appelle, de notre point de vue, à la plus grande prudence. D'ailleurs les opérations de clarification autour du capital et des actionnaires (*housekeepings*) d'Anthropic commencent à nous alerter sur les risques de sur-valorisation sur le marché privé⁴.

Dans ce contexte de capex massif sur la partie infrastructure, et de risque de disruption du côté des logiciels, pourquoi encore s'intéresser à ce segment de marché ?

Nous voyons aujourd'hui le secteur du logiciel comme l'histoire de deux mondes. D'un côté, **les éditeurs verticalisés, orientés vers les grandes entreprises, sont selon nous les grands gagnants potentiels de l'IA : leurs données métiers, en temps réels, sont très difficiles à répliquer et constituent un avantage compétitif durable.** À l'inverse, les logiciels horizontaux, les challengers et les offres génériques pour PME évoluent dans un environnement beaucoup plus concurrentiel.

3. Source : Fanuc, Edmond de Rothschild Asset Management (France), données à fin mai 2026.

4. Source : <https://www.wealthmatterstome.com/p/anthropic-just-fired-a-warning-shot/> / <https://saanyaojha.substack.com/p/dude-wheres-my-stock>



Notre fonds EdR Fund Big Data est positionné en conséquence : **nous conservons environ 28 % du fonds dans le *software* (qui correspond à notre pilier thématique Data Analytics) mais 65 % de cette exposition se concentre sur la cybersécurité et les logiciels verticalisés**⁵. Nous estimons être du bon côté de l'histoire, avec des valorisations et des perspectives qui n'avaient pas été aussi attractives depuis longtemps. **Le marché commence d'ailleurs à mieux différencier les acteurs, comme en témoigne la surperformance relative du fonds d'environ 6,5 % ce mois-ci⁶, portée notamment par Datadog et Check Point⁷.**

Contrairement aux craintes autour des start-up « *AI-native* » et des outils en libre-service, **l'environnement actuel (financements plus rares, coûts marketing élevés, marchés déjà hyperconcurrentiels) favorise plutôt les éditeurs cotés et les grands groupes de services informatiques, qui disposent déjà d'une distribution établie, de financements solides et de la confiance des clients.** Ces acteurs peuvent se « *plateformiser* » en intégrant des modules d'IA, des workflows et en valorisant leurs données, tandis que les sociétés de services informatiques qui peuvent proposer des solutions d'IA sur mesure (« *DIY guidé* ») pour améliorer leurs marges.

En résumé, le logiciel n'est pas en train de mourir : avec l'arrivée des agents d'IA, son marché adressable est en passe de s'élargir. Nous anticipons une consolidation autour d'acteurs de taille significative, capables d'exécuter efficacement sur l'IA et la distribution, et c'est précisément ce type de titres que nous privilégions au sein du fonds EdR Fund Big Data.

5. Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France), données à fin mai 2026.

6. Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Performance de la part A-EUR depuis le lancement du fonds (31/08/2015) au 29/05/2026 : 13,02 % versus performance de l'indice MSCI World : 12,05 % annualisé.

7. Les informations sur les valeurs contenues dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution future des cours desdites sociétés, ni, le cas échéant, sur l'évolution probable des cours des instruments financiers que ces sociétés pourraient émettre. Toute information contenue dans le présent document ne peut être interprétée comme une sollicitation d'achat ou de vente de ces actions. La composition du portefeuille peut changer à l'avenir.

AVERTISSEMENT : EdR Fund Big Data est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois agréée par la CSSF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg et Portugal.

Principaux risques d'investissements

INDICATEUR DE RISQUE :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La part I et A de cet OPC sont notées en catégorie 4. L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs. Veuillez-vous référer au prospectus pour obtenir la liste exhaustive des risques. **Risque de perte en capital** : L'OPC ne garantit ni ne protège le capital investi ; l'investisseur peut donc ne pas récupérer l'intégralité de son capital initial investi même s'il conserve ses parts pendant la durée de placement recommandée. **Risque lié à l'investissement dans des petites et moyennes entreprises** : L'investissement dans des petites et moyennes entreprises peut comporter un risque plus important que celui qui découle généralement des investissements dans des entreprises plus grandes et mieux établies. La valeur des Compartiments qui investissent dans des sociétés de petite taille peut fluctuer davantage que celle des autres Compartiments en raison de la plus grande volatilité potentielle du prix des actions des petites sociétés. **Risque lié aux actions** : La valeur d'une action peut varier en fonction de facteurs propres à l'émetteur mais aussi de facteurs exogènes, politiques ou économiques. La SICAV peut être exposée aux marchés actions soit par des investissements directs en actions et/ou par des contrats financiers et/ou des OPC. Les fluctuations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net qui peuvent avoir un impact négatif sur la performance de la SICAV. **Investissement dans des secteurs spécifiques** : Certains Compartiments pourront concentrer leurs investissements dans des actifs appartenant à certains secteurs spécifiques de l'économie et seront, en conséquence, sujets aux risques associés à la concentration d'investissements dans les secteurs en question. **Risque lié à l'inflation** : Les caractéristiques de l'OPC ne protègent pas l'investisseur de l'effet potentiel de l'inflation durant la période d'investissement dans l'OPC. Ainsi, le montant investi est en principal et les éventuels revenus mobiliers perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Par conséquent, les performances réelles de l'OPC, c'est-à-dire la performance nette de l'OPC corrigée du taux d'inflation, pourrait être négative.

Mai 2026. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild. **Pour les investisseurs de l'UE** : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : www.edmond-de-rothschild.com/media/no2nculs/edram-luxembourg-en-investors-rights.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 229. **Pour les investisseurs suisses** : Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise jusqu'au 30 juin 2026 au 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, et à partir du 1^{er} juillet 2026 au 62b avenue de l'Etang, 1219 Châtelaine, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »). Edmond de Rothschild Fund Big Data est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois « Edmond de Rothschild Fund » agréée par la CSSF, et qui a été approuvée par la FINMA pour être offert en Suisse à des investisseurs non qualifiés. **REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE** : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. ; 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse jusqu'au 30 juin 2026 et à partir du 1^{er} juillet 2026 62b avenue de l'Etang, 1219 Châtelaine, Suisse © Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL :
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 €
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

SICAV EDMOND DE ROTHSCHILD FUND : 4 rue Robert Stumper / LU - 2557 Luxembourg

www.edmond-de-rothschild.com

